

Madame DE CLERCK Elsa
Madame DE OLIVEIRA Manuela
Madame SERGEANT Laurence

Co-secrétaires académiques
SNES-FSU Amiens
S3ami@snes.edu

Monsieur CAREMEL Jean-François

Secrétaire académique
SNES-FSU Lille
S3lil@snes.edu

Amiens, le 13 juin 2025

Madame Nadège Lefebvre, Présidente du Conseil départemental de l'Oise
Madame Christelle Hiver, Présidente du Conseil départemental de la Somme
Monsieur Nicolas Fricoteaux, Président du Conseil départemental de l'Aisne
Monsieur Jean-Claude Leroy, Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais
Monsieur Christian Poirer, Président du Conseil départemental du Nord
Monsieur Xavier Bertrand, Président du Conseil Régional des Hauts-de-France

Mesdames les présidentes, Messieurs les présidents,

Les enseignant.es de l'académie d'Amiens ont appris les 4 et 10 juin 2025 que la DRAC Hauts- de-France a décidé de mettre fin aux subventions qu'elle accordait chaque année aux ateliers artistiques et options artistiques. Ces subventions étaient indispensables pour le financement des interventions d'artistes dans nos établissements et pour permettre aux élèves participant à ces ateliers et ces options d'assister à de nombreux spectacles dans les différentes structures culturelles de nos territoires.

Les ateliers artistiques, depuis de nombreuses années, plusieurs générations d'élèves, sont des dispositifs faisant travailler ensemble autour de riches projets artistiques et culturels, des enseignant.es de différentes disciplines, des professionnels du monde de la culture et des arts (comédiens, metteurs en scène, danseurs, plasticiens, architectes, cirassiens, écrivain.es ...) et des élèves, particulièrement curieux des arts et de la culture. Ces ateliers sont, pour les élèves, une formidable ouverture au monde culturel et artistique, notamment celui du territoire des élèves, pour s'enrichir, s'émanciper, découvrir des métiers, progresser autrement sur les compétences travaillées en classe (expression orale, écrite, par le corps ...), avec le plus souvent une dimension civique : ouverture sur le territoire de l'établissement (collaboration avec les comités de quartier, représentations en maison de retraite...), intégration de la question de l'égalité filles-garçons ... Actuellement, ces ateliers se déploient dans une vingtaine de collèges et de lycées de l'académie d'Amiens, en territoire urbain comme rural et plusieurs en zone d'éducation prioritaire.

Les options artistiques des lycées de l'académie d'Amiens permettent à de très nombreux lycéennes et lycéens de découvrir et de pratiquer, de la seconde à la terminale, la musique, le théâtre, les arts plastiques, le cinéma et l'audiovisuel, la danse ou le cirque. Beaucoup de ces élèves rejoignent ensuite à partir de la classe de Première les enseignements de spécialité artistiques de plusieurs de nos lycées. Ils deviennent ensuite pour certains des professionnels qui font vivre les arts et la culture dans le territoire de notre académie. En attendant, ils profitent, pendant leur scolarité au lycée, de l'intervention d'artistes, qui travaillent avec eux et les forment aux côtés des enseignant.es.

La fin des financements de la DRAC aux ateliers artistiques et aux options artistiques signifiera la fin de l'intervention d'artistes dans ces dispositifs. Peu nombreux seront les artistes qui pourront continuer à travailler en milieu scolaire. Les sorties dans les structures culturelles de notre académie - théâtres, cinémas, musées, cirques, ...) seront également moins fréquentes. Après la suspension du Pass Culture, il s'agit d'un nouveau coup porté à l'accès de nos élèves aux arts et à la culture. Mais il s'agit aussi d'une nouvelle fragilisation des artistes et des structures culturelles.

Nous nous adressons donc à vous, en tant élu.es, pour vous demander d'intervenir auprès des autorités nationales et locales du ministère de l'Education et du ministère de la Culture, afin que ces subventions soient rétablies ou compensées, dans l'intérêt des jeunes de notre académie mais aussi des artistes et des structures culturelles, si précieuses pour l'équilibre et le développement de nos territoires.

Nous vous prions, Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Gaud'.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Gaud'.